

CARD-PRO : Certificat d'Aptitude Routière aux Déplacements Professionnels

RS1922 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	410z, 311u
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

CENTAURE · SIRET : 41219279100025

Partenaires habilités

11 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 11 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CENTAURE BRETAGNE	38916585300018	Former et organiser l'évaluation
CENTAURE CENTRE-ATLANTIQUE	42254880000024	Former et organiser l'évaluation
CENTAURE GRAND EST	38332835800023	Former et organiser l'évaluation
CENTAURE GRAND EST	38332835800049	Former et organiser l'évaluation
CENTAURE ILE DE FRANCE	44911839700016	Former et organiser l'évaluation
CENTAURE ILE DE FRANCE	44911839700024	Former et organiser l'évaluation
CENTAURE MIDI PYRENEES	34493675200031	Former et organiser l'évaluation
CENTAURE MIDI-PYRENEES	34493675200023	Former et organiser l'évaluation
CENTAURE NORD EST	39230034900025	Former et organiser l'évaluation
CENTAURE PARIS-NORMANDIE	37920764000010	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 11 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs1922-card-pro-certificat-d-aptitude-routiere-aux-deplacements-professionnels/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

les principaux domaines concernés sont :

fonctions commerciales

fonctions technico – commerciales

technicien

artisan

chauffeur livreur

chauffeur de taxi

ambulancier

visiteur médical

Maîtrise des conducteurs de véhicule léger ou véhicules utilitaire léger, dans leur capacité d'analyse des situations à risque, la compréhension de la genèse d'une situation d'accident, et la connaissance des actions à mettre en œuvre

de façon adaptée. Par ces savoirs et savoirs faire, le conducteur est en capacité d'éviter les situations à risque liées à la route.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétence

1 - maîtriser les paramètres externes pour une conduite sécurisée

Compétence 2 - maîtriser les paramètres de sécurité liés au conducteur

Compétence 3 – mettre en œuvre des comportements routiers adaptés en termes de freinage, dépassement, et adhérence, pour éviter les situations à risque

Compétence 4 - Connaître les éléments de base du cadre législatif qui règlemente la sécurité des déplacements en entreprise

L'ensemble des compétences seront évaluées

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Etre titulaire du permis de conduire soit véhicule léger, soit véhicule utilitaire léger

Avoir suivi une formation de deux jours qui alterne les compétences théoriques et leur mise en application sur piste fermée.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS5778

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Centres CENTAURE

Partenariat GROUPAMA :

Il n'existe pas de certification similaire au CARD-PRO

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1922/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	7
Parcours menés à terme	7
Taux d'achèvement	100 %
Période	02/2022 – 03/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	761
Montant total engagé	611 149 €
Coût moyen par dossier	803 €

Durée moyenne	13 h
Période	01/2020 – 01/2022
France compétences	99 %
Reste à charge titulaire	1 %
Entreprise	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.